

## « Et le cahier ? »\*

### Journaux en famille : les Coquebert de Montbret

En 1996, je préparais avec Catherine Bogaert, pour l'APA et la Bibliothèque municipale de Lyon, une exposition de journaux personnels (« Un journal à soi », 1997). Catherine Bogaert a été fascinée, à la Bibliothèque de Rouen, par deux cahiers de la famille Coquebert de Montbret. Nous ne savions pas alors que ce n'était que la partie émergée d'un immense – je n'ose dire iceberg, tant il y a de chaleur dans les écrits de cette famille. Entre 1781 et 1799, Charles-Étienne Coquebert de Montbret (1755-1831) et son épouse Charlotte (1760-1832) ont tenu une chronique de l'éducation de leurs deux premiers enfants, Ernest et Cécile. Nous avons exposé en 1997 une page du *Journal de la vie d'Ernest*, tenu par son père, relatant l'inoculation à l'enfant de la petite vérole, puis reproduit dans le volume publié aux éditions Textuel (*Un journal à soi*, 2003) la page initiale du récit. En 2007, j'ai eu la surprise et l'émotion de recevoir en cadeau, de descendants de la famille, Bernard et Pauline Poujeaux, un exemplaire d'une édition à usage familial qu'ils venaient d'établir du *Journal (1799-1801)* tenu par Cécile (née en 1782). Et j'ai découvert qu'à son tour ce Journal tenait en suspens, en grappe, autour de lui... cinq autres journaux, d'elle-même, de son mari, de ses filles, de son gendre. On me communiquait ce texte comme à un membre un peu éloigné de la famille...

Me voici devant une véritable chaîne de journaux, tenus dans une même famille de 1781 aux années 1830. J'emploie le mot « chaîne » en deux sens : celui de « transmission », puisqu'on verra sur trois générations, de mère en fille, se transmettre un « protocole » éducatif original, et celui de « relation », puisque certains écrits intimes ont pu faire l'objet d'une communication, discrète et choisie. J'appellerai volontiers ce qu'on va découvrir ici une « sociabilité de l'intime ». Aujourd'hui encore, après deux siècles, ces journaux sont conservés dans différentes branches de la famille. Un seul avait été déposé, au XIX<sup>e</sup> siècle, presque par inadvertance, dans une bibliothèque publique, à Rouen. Un autre, on le verra, a fait l'objet, au début du XX<sup>e</sup> siècle, d'une publication partielle et voilée, et se trouve aujourd'hui impossible à localiser. Tous les autres sont conservés comme un trésor, d'autant plus qu'il semble que l'habitude de tenir des journaux se soit transmise en famille (en particulier par les femmes) jusqu'à l'époque actuelle. En même temps que leur valeur affective, l'intérêt historique de ces documents a été très tôt reconnu. Après d'autres, Bernard et Pauline Poujeaux ont entrepris, dans les années 1980, d'explorer et de transcrire certains de ces textes, et à les éclairer par des recherches historiques. Encore conçoivent-ils leur travail autant comme un acte privé de solidarité familiale que comme une contribution à l'histoire collective. Il s'agit de resserrer le lien entre des branches qui s'écartent, de sensibiliser les nouvelles générations, d'assurer la conservation par le dépôt discret de publications autoéditées à la BnF. C'est un privilège pour moi que d'avoir été admis dans ce cercle encore intime. Merci à eux de la confiance qu'ils m'ont faite.

On trouvera ci-après un tableau récapitulatif de ce « Diarisme en famille », tableau qui tient compte des découvertes faites depuis 2007...

---

\* Première publication dans le n° 28 de *Lalies*, 2008, p.189-203.

## DIARISME EN FAMILLE (1781-1830)

### COQUEBERT DE MONTBRET - BRONGNIART

#### PREMIÈRE GÉNÉRATION

Charles-Étienne Coquebert de Montbret (1755-1831) a épousé en 1780 sa cousine Charlotte Hazon (1760-1832).

Ils ont eu trois enfants : Ernest (1781-1801), Cécile (1782-1862), Eugène (1785-1847).

#### **Journal 1**

*Journal de la vie d'Ernest*, 11 p., tenu par Charles-Étienne jusqu'à l'été 1784, Fonds Montbret, Ms 1014, Bibliothèque municipale de Rouen, inédit.

#### **Journal 2**

*Livre de Cécile*, 61 p., tenu par Charlotte de l'été 1784 à juin 1799, Fonds Montbret, Ms 1014, Bibliothèque municipale de Rouen, inédit.

D'autre part, Charles-Étienne, diplomate de son métier, a tenu des journaux de voyage :

#### **Journal 3**

*Voyage de Paris à Dublin à travers la Normandie et l'Angleterre en 1789*, texte établi, présenté et annoté par Isabelle Laboulais-Lesage, préface de Claude Mazauric, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1995, 214 p. (Le manuscrit est dans le fonds Montbret à la Bibliothèque de Rouen).

\*

#### SECONDE GÉNÉRATION

Cécile, objet du Journal 2 jusqu'en juin 1799, commence elle-même un journal en septembre 1799 :

#### **Journal 4**

Cécile Coquebert de Montbret, *Journal (1799-1801)*, présentation et notes de Bernard et Pauline Poujeaux, Paris, Textes & Prétextes, 2007, 318 p. (Édition familiale privée, à partir des manuscrits conservés dans la famille). Journal tenu du 17 septembre 1799 au 8 mai 1801.

L'idée de tenir ce journal lui est venue en entendant Alexandre Brongniart (1770-1847), avec lequel elle va prochainement se fiancer et qu'elle épousera en février 1800, parler de son journal à lui : « M. Brongniart a parlé de l'habitude qu'il avait prise depuis cinq ans d'écrire chaque soir ce qu'il avait fait dans la journée. J'avais depuis longtemps cette idée et j'ai pris sur le champ le parti de suivre son exemple » (23 septembre 1799). Or...

**Journal 5**

... or le journal d'Alexandre a été acheté en vente publique par Louis de Launay qui en a cité des extraits dans « Un mariage sous le Directoire », *La Revue de France*, 15 octobre 1933. Louis de Launay a masqué l'identité du diariste, en l'appelant Augustin Aumont. Les extraits couvrent la période 20 septembre 1797-23 février 1800 et, pour les derniers mois, se lisent en parallèle avec le journal de Cécile. J'ai retrouvé les petits-fils de Louis de Launay, qui ont retrouvé le journal original et l'ont mis en vente à leur tour en novembre 2008. Le Journal a été acheté par la Bibliothèque du Muséum National d'Histoire Naturelle, qui possédait déjà une série des journaux de voyage d'Alexandre Brongniart. Ce journal, relié en deux volumes, couvre la période 1790-1802 et comporte 1404 pages (voir ci-après).

Alexandre et Cécile se sont donc mariés en février 1800, et leur premier enfant, Adolphe est né le 14 janvier 1801. Cécile arrête son journal personnel le 8 mai 1801, mais...

**Journal 6**

... mais depuis le 6 mars 1801, suivant l'exemple de sa mère, elle a ouvert un nouveau journal uniquement consacré à Adolphe, qu'elle tiendra une dizaine d'années. Manuscrit conservé dans la famille. Une dactylographie à usage familial en a été établie en 1985.

\*

## TROISIÈME GÉNÉRATION

Alexandre et Cécile ont eu trois enfants : Adolphe, Herminie et Mathilde.

**Journal 7**

Herminie (1803-1876) a tenu un journal intime en 1824-1825 (elle avait 21-22 ans). Voir ci-après. (Manuscrit, archives familiales. Une dactylographie à usage familial a été établie).

**Journal 8**

Mathilde (1808-1882) a épousé Jean-Victor Audouin, et ils ont eu en 1830 un enfant, Émile, qui est mort à l'âge de 1 an. Suivant l'exemple de sa grand-mère et de sa mère, Mathilde a tenu un journal de la vie d'Émile (manuscrit, archives familiales).

**Journal 9**

Jean-Victor Audouin (1797-1841) a tenu lui-même un journal, quand il était étudiant en médecine. Des extraits de ce journal ont été publiés par Jean Théodoridès : *Journal d'un étudiant en médecine et en sciences à Paris sous la Restauration : 1817-1818*, Paris, Éd. Histoire de la médecine, 1959, 126 p., ill.

\*

En menant en 1991-1992 mon enquête sur les journaux de jeunes filles au XIX<sup>e</sup> siècle, j'avais été frappé de l'espèce de « trou noir » que constituait la période 1789-1830 : des témoignages indirects attestaient l'existence de journaux de jeunes filles, mais il était quasiment impossible d'en trouver. Deux raisons opposées pouvaient expliquer cette lacune : ils auraient été détruits ou perdus – et c'était sans remède ; ou bien au contraire ils étaient si bien conservés qu'ils demeuraient inconnus – parce que leur intimité restait vivante. C'est le cas pour cet ensemble de journaux – et sans doute pour un certain nombre d'autres. Nous ne sommes qu'au tout début d'une connaissance réelle des origines du journal personnel en France. Levons doucement le voile.

### ***Le Journal de la vie d'Ernest et le Livre de Cécile***

Ernest est né en janvier 1781 : c'est seulement trois ans et demi plus tard, fin 1784 (sans que la date soit précisée), que son père rédige, semble-t-il en une seule « campagne » d'écriture, une chronique de la vie de l'enfant, étape par étape. Il s'appuie sur sa mémoire, et sur une première couche d'écriture : des notes ont pu être prises dans certaines circonstances, comme l'inoculation de la petite vérole (5-26 avril 1782) ; ces notes, qui constituent, elles, un véritable journal, où l'on parle de l'enfant à la troisième personne, sont citées entre guillemets dans la chronique. Celle-ci englobe secondairement, de manière moins détaillée, ce qui concerne Cécile, née en septembre 1782, mais le titre dit bien qu'Ernest est le sujet principal. Rédigée par le père, la chronique commence par un « Nous » conjugal, qui laisse vite place au « je », la mère passant à la troisième personne. Dès le troisième paragraphe, Ernest, sujet du récit, en devient le destinataire (« Entrant dans la chambre de ta mère, je te trouve, ô mon cher fils, dans les bras d'une garde », etc.) – ce sera le régime général de l'énonciation. Le récit parle d'Ernest *maintenant*, mais s'adresse à Ernest *plus tard*, quand il sera capable de lire et de comprendre. Le pacte liminaire montre la complication de l'énonciation : la chronique est d'abord à usage interne, pour que les éducateurs aient un « suivi » de leur action pédagogique ; elle est destinée seulement dans un avenir plus lointain à devenir un outil pédagogique, en proposant à l'enfant le tableau d'une éducation à laquelle il devra collaborer :

Nous, ses père et mère, avons entrepris ce journal pour nous rendre compte de nos soins et de leur effet et dans l'espérance qu'il pourra lui être utile un jour. Il y verra ce que nous avons fait pour lui former le corps et l'esprit, et il en aura d'autant plus de désir de seconder nos efforts et de répondre à nos espérances.

L'adresse à l'enfant est au cœur du projet pédagogique : il n'est pas traité comme objet, mais comme sujet. Et la relation avec ce sujet n'est pas seulement d'autorité, mais d'amitié, d'égalité : « Voilà donc, me disais-je, l'ami que le ciel me destine, celui qui doit faire le charme de ma vie, mon compagnon d'études, mon confident ! ». Charles-Étienne Coquebert de Montbret se tient à ce système d'adresse jusqu'à la naissance de Cécile : ensuite, il doit panacher : « Ma Cécile, désormais ce recueil te sera commun avec ton frère. Vous serez unis pour tout, comme vous l'êtes dans mon cœur ». Le père est un peu embarrassé, néanmoins, il parle parfois de chacun des enfants à la troisième personne, et quand il revient à la seconde, il est obligé de préciser auquel des deux il s'adresse. Peut-on, dans un même journal, suivre l'éducation de deux enfants ? Ne faut-il pas un journal par enfant ? Est-ce le rôle du père de tenir le journal d'une fille ? Charles-Étienne est monté au créneau le premier parce que l'aîné était un garçon. Fin 1784, il met au net la première « tranche » (1781-1784) d'une chronique qui est destinée à en avoir, périodiquement, d'autres. Mais ensuite, « distrait par des voyages, des affaires », dit sa femme, il a visiblement

lâché prise, et il n'y aura jamais de seconde tranche. En cette fin 1784, Charlotte prend le relais :

C'est à toi, ma chère Cécile, que je vais m'adresser. Dans ce moment où j'entreprends cette tâche intéressante d'écrire tout ce qui est relatif à ton caractère physique et moral, tu ne peux m'entendre, mais ces détails pourront t'être agréables et même utiles si quelque jour tu as le bonheur de devenir mère. Tu as à présent un peu plus de 2 ans et j'ai le projet chaque année d'ajouter sur ce livre les changements intéressants qui se feront en toi, ce que j'aurai pu gagner sur tes petits défauts, la manière dont je m'y serai prise, enfin tout ce qui sera relatif à toi.

C'est elle qui va réaliser, mais pour la seule Cécile (elle ne parlera guère ni d'Ernest, ni d'Eugène, né en février 1785), le projet d'une chronique périodique, une sorte de journal par grandes tranches, au rythme en gros annuel. De décembre 1784 au 17 avril 1799, elle prendra onze fois la plume, récapitulant chaque fois tout ce qui s'est passé depuis la dernière entrée. Écoutons les attaques de trois reprises successives, qui nous donnent le ton et le rythme de ce journal :

*À Paris, ce 12 décembre 1789* – Voilà plus de 18 mois, ma chère amie, que je n'ai rien ajouté à ce livre. Je reprends ma tâche avec plaisir, car ta santé ne m'a point donné d'inquiétudes et ton caractère me donne continuellement de douces jouissances.

*Ce 19 décembre 1792* – Il y a bien longtemps, ma chère amie, que je n'ai écrit dans ce livre. Différentes circonstances m'ont détournée ; j'ai fait plusieurs absences et je n'avais pas ce livre avec moi, mais ma mémoire et quelques notes que j'ai faites à mesure m'empêcheront de rien omettre d'intéressant.

*Ce 27 frimaire an 3 (20 X<sup>bre</sup> 1794 V. S.)* – Je reprends toujours mon récit avec un nouveau plaisir, ma chère amie, car chaque année augmente la satisfaction que j'ai de ton caractère. On reproche souvent aux mères qu'elles s'aveuglent sur celui de leurs enfants [...]. Ce qui me fait espérer que je n'ai point d'aveuglement dans ma manière de juger mes enfants, c'est que je ne les vois pas parfaits ; mais il est vrai que je leur vois bien du bon.

Il y a deux ans que je n'ai rien écrit sur ce livre et il faudra interroger ma mémoire afin d'être fidèle dans ma narration : elle me servira à mesure peut-être assez mal, comme elle fait souvent, mais tu m'excuseras si je fais quelques fautes de chronologie.

Il ne s'agit donc pas du « suivi » quotidien d'une éducation, d'un journal de terrain qui aiderait à se guider au jour le jour. Ce sont des récapitulations, des bilans périodiques de santé, d'apprentissage, de caractère, des tranches de chronique familiale, le tout se terminant par une appréciation presque toujours affectueuse et positive.

Cécile a deux ans lors de la première entrée, seize ans et demi à la dernière. Pourquoi le journal s'arrête-t-il là ? Au vu du seul manuscrit, c'était difficile à dire. Le *Journal* de Cécile nous expliquera tout : son éducation est terminée, elle commence elle-même un journal le jour de ses dix-sept ans, en septembre 1799 – et elle se marie cinq mois plus tard, en février 1800. Mais si l'écriture du *Livre de Cécile* s'arrête en avril 1799, sa lecture... se prolonge ! En effet la maman a pris soin de faire lire ce *Livre* à Alexandre Brongniart, le candidat fiancé, l'époux qu'elle a choisi pour sa fille ! Elle ne le révélera qu'après coup, le 4 octobre 1799, à une Cécile qui se montre alors ravie de cette « opération vérité » : « [Maman] m'a appris qu'il avait lu le livre qui contient mon histoire : j'en suis bien aise, car alors il connaît mes défauts et je puis espérer que son attachement sera durable, puisqu'il n'est pas aveugle ». Réaction qui montre la réussite du projet pédagogique. Ce projet a été récapitulé en août 1788 dans un long préambule peut-être destiné par M<sup>me</sup> Coquebert à coiffer un troisième journal, celui que son

mari aurait dû consacrer à Eugène, en plus de celui d'Ernest, lui-même en panne depuis 1784... Je n'en cite que le début :

Adressé à mes enfants

Votre papa et moi avons pensé qu'il était à propos, quand Ernest est venu au monde, d'écrire avec exactitude de temps en temps tout ce qui lui était relatif, ses maladies et la manière dont on les a traitées. Cette précaution peut être très utile pour toute sa vie et des médecins peuvent en profiter.

Il est entré aussi dans notre but des vues morales. Nous pensons qu'en nous rendant compte avec réflexion des défauts ou mauvaises inclinations que nous remarquons en vous, nous sommes dans le cas de faire plus de réflexions sur le moyen d'y remédier. Nous pouvons de temps en temps relire notre cahier et voir l'effet qu'a produit la manière dont nous nous y sommes pris et, par là, juger de ce que nous devons faire.

D'ailleurs, outre l'utilité que l'éducation morale et physique de nos enfants peut en retirer, j'y vois pour eux dans l'avenir une source de plaisirs et d'émulation. Je me suppose ma Cécile, âgée de 12 à 13 ans, lisant le cahier qui la concerne, voyant avec intérêt les observations que je fais sur le caractère qu'elle avait à 5 ou 6 ans, désirant ardemment d'arriver à la dernière feuille pour voir ce que je pense d'elle dans le moment actuel. Je vois son émotion en lisant ce que je dis de bien d'elle, sa confusion si je lui fais des reproches ; je lis d'avance dans son cœur toutes les résolutions qu'elle prendra et quelques mois après, si elle retombe dans les mêmes fautes, je ne lui dis que ce mot : « et le cahier ? ».

Le *Journal de la vie d'Ernest* ne donne qu'une première idée, limitée, de ce système d'observation pédagogique. L'enfant a trois ans et demi quand s'arrête cette chronique récapitulative qui n'a pas la progressivité d'un journal. Elle est centrée sur la santé et les premiers apprentissages. Les Coquebert, sans jamais le citer, suivent à la lettre les conseils donnés par Rousseau au début de *L'Émile* : allaitement maternel, sevrage progressif, pas d'emballage serré, bains froids pour tonifier le corps, etc. On note les petites maladies, les premières dents, les premiers pas. On suit en détail l'inoculation de la petite vérole. On voit un bon caractère se former, une curiosité qui s'éveille, le goût des lettres et des mots. Un ou deux épisodes montrent l'éducateur en action : donnant le fouet pour « déshabituer l'enfant de quelque malpropreté », ou essayant par le jeu de le délivrer d'une peur. On regrette que Charles-Étienne n'ait pas continué le récit de cette éducation : nous ne saurons jamais comment elle a abouti au jeune botaniste de dix-sept ans embarqué en 1798 pour l'expédition d'Égypte (où il mourra de la peste en 1801), dont nous suivons les récits à travers les lettres à ses parents.

Le *Livre de Cécile* est une entreprise d'une tout autre ampleur. Il s'étend sur seize ans et ses onze étapes donnent à lire, en accéléré certes, l'écoulement imprévisible du temps, comme le ferait un journal détaillé. On suit le développement d'une enfant puis d'une adolescente, vu par sa mère. C'est, pour l'époque, un document unique en son genre. La méthode est la même que dans le *Journal de la vie d'Ernest*, mais le texte a plus de présence et de vibration. M<sup>me</sup> Coquebert raconte plus largement l'histoire de la famille, les déplacements et villégiatures, évoque les épreuves traversées (la mort de son quatrième enfant, l'accident arrivé à Eugène), elle sait aussi entrer mieux dans le détail du vécu, peindre des scènes, s'épancher familièrement, établir le contact. On peut être surpris de l'absence quasi complète de la grande Histoire, alors que, de 1786 à 1799, tout se passe à Paris : mais ce n'est pas l'objet de cet écrit. La première étape semble calquée sur le *Journal de la vie d'Ernest* (reproduction d'un journal d'inoculation, épisode parallèle de fouet...), et les étapes suivantes feront une large place aux maladies de la petite fille. On suivra ensuite pas à pas ses différents apprentissages (sa mère lui servant d'institutrice), et on assistera à la formation d'un

caractère, finalement conciliant et heureux, malgré de légères tendances au caprice et à la bouderie. Ce qui frappe surtout, c'est, à partir de la dixième année (1792), le changement de ton : chaque « étape » se termine par une véritable adresse à Cécile, un bilan et une feuille de route. L'étape de la septième année (1789) s'achevait sur des considérations stratégiques, la mère expliquant comment elle s'arrangeait pour ne pas braquer sa fille en la prenant par la douceur. C'était là des explications pour elle-même, ou pour la jeune fille plus tard, pas pour l'enfant de sept ans. En revanche, à partir de 1792, le journal s'adresse pour de bon à Cécile, et prend valeur de « lettre de direction ». La mère accomplit deux choses à la fois : mettre en garde sa fille et lui indiquer la route à suivre, mais aussi lui expliquer son comportement pédagogique, qui vise à ne rien imposer et à la rendre responsable. C'est d'ailleurs en 1792 qu'est identifié pour la première fois le gros défaut, l'ennemi public n° 1 : l'indolence et le désordre, contre lesquels la lutte durera jusqu'en 1799. Le ton général est désormais celui de la conversation ouverte et franche. Quand sa fille a quatorze ans : « Il faut à présent réfléchir et être toi-même » (avril 1797). Quand elle a quinze ans (juin 1798) :

Ton jugement et ta raison se sont encore formés depuis l'année passée. Ton cœur est plus ouvert aux sentiments tendres ; cette disposition nous rend extrêmement heureux, ton bon père et moi. Quelquefois je tremble qu'elle ne te procure des peines : elle en cause souvent de bien sensibles, mais je suis sûre de ton entière confiance [...].

Après t'avoir dit, ma chère amie, beaucoup du bien que je pense de toi, mon amitié et ma franchise doivent avec courage de te dire aussi ce que je trouve à réformer. Tu as un défaut très aisé à corriger, mais contre lequel il faut une attention soutenue [...] : tu vois bien que je veux parler du manque d'ordre, de soin. Tu as déjà fait quelques efforts et avec un peu plus d'âge tu sentiras l'importance dont il est pour une femme de savoir bien gouverner son ménage. Par un ordre bien réglé, par une sorte d'activité soutenue, elle économise la chose la plus précieuse, le temps.

Et elle explique à sa fille qu'elle pourrait lui imposer l'ordre, mais qu'ainsi elle le lui ferait détester, qu'elle préfère donc aller plus lentement et que sa fille, découvrant elle-même les avantages de l'ordre, finisse par l'aimer... En novembre 1798, elle la félicite pour ses progrès... progrès relatifs, puisque en avril 1799, le sujet est encore à l'ordre du jour ! Mais l'ultime développement du *Livre de Cécile* met en scène le triomphe pédagogique de la mère, que celle-ci s'empresse de noter, pour que ce constat soit opposable à toute rechute !

Tout cet hiver, tes efforts pour être parfaitement rangée étaient bien peu actifs : tu avais l'ordre en grand, c'est-à-dire que tu étais économe, ne devais pas un sou, avais sur toi de l'arrangement, une grande propreté, mais les armoires ! mais les tiroirs !... Ce défaut que je regarde comme essentiel m'affectait...

Enfin, il y a 8 à 9 jours, je te dis sérieusement que j'étais étonnée, d'après la tendresse que tu me marquais en tout, du peu d'attention que tu faisais à mes observations sur le point seul de l'arrangement. Je te répétais encore tous les inconvénients, etc., etc. Je lus dans tes yeux la résolution que tu prenais de me satisfaire. En effet, le lendemain tu mis tout dans le plus grand ordre et depuis tu n'y as pas manqué. J'ai lieu de me flatter, connaissant ta raison et ton envie de me plaire, que c'est un triomphe de durée. Je me suis dépêchée de le noter, parce que ce sera un engagement de plus pour conserver l'avantage que tu viens d'acquérir.

Tout se passe donc comme si la mère tenait, à sa place, le journal de sa fille : c'est peut-être pour cela qu'elle n'a pas idée de lui conseiller d'en tenir elle-même un, dont la maîtrise directe alors lui échapperait... même si la vigilance maternelle, intégrée par la fille, était sûre de continuer, en sous main, à s'exercer. On est dans un système de contrôle assez proche de celui qu'imaginera Marc-Antoine Jullien dans son *Essai sur l'emploi du temps* (1810), sauf qu'ici le relais n'est pas complètement pris par la personne contrôlée. Ce n'est

plus qu'une question de mois, ou de semaines : à la première occasion, Cécile va se mettre à son compte. Sa manière de récupérer le journal que sa mère tient à sa place sera d'imiter le journal de celui qui va devenir son fiancé. Mais c'est une nouvelle histoire...

### **Le Journal de Cécile (1799-1801)**

C'est une nouvelle et belle histoire : il y a des éducations réussies, des amours réciproques, il y a des diaristes heureux. Alexandre Brongniart (29 ans), jeune savant plein de talent et d'avenir, qui a eu une liaison malheureuse, vit depuis plusieurs années dans l'intimité de la famille Coquebert de Montbret, sa sœur Émilie (19 ans) est devenue l'amie de Cécile, et M<sup>me</sup> Coquebert a conçu le projet de lui faire épouser Cécile. Cela fait longtemps qu'Alexandre a remarqué Cécile, et elle, de son côté, éprouve pour lui un très fort sentiment. Il hésite pourtant encore un peu, et c'est seulement le 5 novembre 1799 qu'il lui demande de devenir sa femme. Les fiançailles durent peu, moins qu'elle ne voudrait, car il est impatient : ils se marient le 9 février 1800. En mai, Alexandre sera nommé directeur de la Manufacture de Sèvres. Leur premier enfant, Adolphe, naîtra le 14 janvier 1801.

Le journal est compagnon de route, complice, parfois acteur, de cette belle aventure. Apparemment, Cécile le commence le 17 septembre 1799, jour de ses 17 ans, discrètement, sans commentaire. On comprend pourquoi en arrivant au 24 septembre : ce début n'était qu'un « rattrapage » ! C'est seulement une semaine plus tard que le projet de tenir un journal a été conçu : du coup elle a rattrapé les six jours passés depuis son anniversaire, mais comme elle est l'honnêteté même, elle insère à la vraie date le « contrat » du journal, que voici :

C'est aujourd'hui que j'ai commencé à écrire ce journal et je forme le projet de ne point le discontinuer. J'espère avoir assez de persévérance pour ne point abandonner ce plan, car j'y vois non seulement de l'agrément, mais encore de l'avantage. Alexandre, auquel j'en parlais ce matin, m'a dit qu'il me croyait capable de cette constance dans une entreprise que je croyais louable. Je veux chercher à mériter, en ce point comme dans tous les autres, l'opinion peut-être trop favorable qu'il a de moi. [24 septembre 1799]

L'idée lui vient sans aucun doute de ses parents, mais le déclenchement n'est pas lié à eux. Il s'agit d'une entreprise de séduction qui vise Alexandre, qu'elle aime, et qui ne s'est pas encore ouvertement déclaré. Si elle a commencé un journal le 24 septembre, c'est que, la veille, il avait dit en tenir un :

La conversation a été assez intéressante. M. Brongniart a parlé de l'habitude qu'il avait prise depuis cinq ans d'écrire chaque soir ce qu'il avait fait dans la journée. J'avais depuis longtemps cette idée et j'ai pris sur le champ le parti de suivre son exemple. [23 septembre 1799]

C'est à lui qu'elle en a d'abord parlé, il l'a encouragée, et c'est pour elle maintenant une douce obligation, un lien de plus entre eux. Ce journal apparaît, dans son principe, comme une sorte de lettre d'amour. D'ailleurs, une fois qu'ils seront fiancés, il arrivera à Cécile, dans une sorte de monologue intérieur, de parler « directement » à Alexandre dans son journal : « Aussi, mon cher Alexandre, je me regarde bien comme à toi ! Rien, rien au monde, j'en suis assurée, ne pourra t'enlever mon cœur et tu sauras conserver mon estime. Nous serons heureux, j'en suis certaine ! » (23 novembre 1799, p. 85).

Le premier point souligné par elle est l'obligation de ne pas « discontinuer » son journal. Le sien sera strictement quotidien, du moins en apparence. Car elle s'autorise des rattrapages chaque fois qu'elle a décroché (elle appelle cela « me remettre au courant de mon journal », voir p. 72, 76, 174, 199). En avril et mai 1801, ces rattrapages, réduits au minimum (date et points de suspension), deviennent des aveux : pour écrire, ce n'est plus le temps, mais l'envie, qui lui manque (p. 169, 271-273). De fait, après une première interruption liée à la naissance d'Adolphe, elle reprendra passagèrement pour abandonner pour de bon le 8 mai 1801. Mais c'est qu'alors un autre journal aura pris le relais...

Le journal est donc d'abord une manière de s'imposer une régularité. Quelques jours après le début (28 septembre, p. 9), reprenant mot pour mot le discours maternel, elle insistera longuement sur les vertus d'ordre, que son Alexandre possède au suprême degré : elle se promet d'en prendre de la graine. Candolle, dans ses *Mémoires*, a noté que Brongniart « poussait jusqu'à l'excès cette manie d'ordre dans ses papiers et dans la distribution de son temps », ce qui fait penser à Marc-Antoine Jullien. Plus tard, quand ils seront mariés, on la verra à deux reprises en contrôleuse de temps :

À 9 h ½ nous nous mettons à faire le règlement de nos occupations, ce qui, tout en causant, nous conduit à minuit. J'espère qu'en suivant exactement l'ordre qu'il s'est prescrit, Brongniart parviendra à remplir tous ses engagements, qui sont vraiment très nombreux. Je suis chargée par lui de lui faire exécuter strictement ce règlement et j'espère que rien ne me fera partir de la sévérité qui convient à ma nouvelle dignité. [31 mars 1800]

Un peu plus tard, c'est son propre temps qu'elle organise :

Je me fais un règlement d'occupation, afin de perdre le moins de temps possible et de tirer parti pour mon instruction de l'extrême liberté dont je jouis à présent. [27 avril 1800]

Il y a donc deux « crans » possibles : la régularité de la tenue du journal lui-même ; et le contrôle, grâce à lui, de la régularité des occupations journalières, leur conformité à un plan. Cécile fera des plannings, mais n'ira pas jusqu'à suivre en détail sa fidélité à les observer.

Une chose frappante dans son programme initial, c'est qu'elle n'y dit pas ce que doit être le contenu du journal. En fait, son journal a deux étages : la « basse continue » essentielle, c'est le relevé des occupations, l'emploi du temps, « ce qu'on a fait dans la journée », comme dit Alexandre. À plusieurs reprises, elle se reproche de s'être perdue dans des réflexions, d'avoir digressé : « me voilà loin de mon journal », soupire-t-elle, pour revenir consciencieusement aux « détails de ma journée » (p. 7, 27, 42). La « mélodie », ce seront justement la délibération ou la méditation, fonctions très développées pendant la période précédant la « déclaration » d'Alexandre, et pendant les brèves fiançailles, et qui disparaîtront quasiment après le mariage. Quoi qu'elle dise, plus que la vertueuse surveillance de son emploi du temps, c'est cette seconde fonction qui a dû la motiver au début : elle avait besoin de s'épancher et de réfléchir, elle était sur des charbons ardents, avec cet amour non encore déclaré qui rodait autour d'elle et qui... couvait en elle.

La seconde chose qui frappe, c'est que Cécile ne peut commencer à tenir ce journal sans le *déclarer*. Au lieu de faire à Alexandre une déclaration d'amour (impossible pour le moment), elle lui fait... une déclaration de journal. Tout au long de ce volume, on verra à quel point le journal est une affaire seulement à moitié ou au quart secrète, et qui se développe dans un réseau de communications ou d'indiscrétions intimes : Émilie donne à lire à Cécile les lettres d'Alexandre (p. 16), M<sup>me</sup> Coquebert de Montbret fait lire à Alexandre le journal d'éducation de Cécile (p. 20, 67), Cécile soupçonne (sans vraiment s'en indigner) sa mère

d'avoir mis le nez dans son journal (p. 96, 106), elle-même lit en fraude des lettres qui ne lui sont pas destinées (p. 160-161), etc. Ces courts-circuits d'intimité, qui nous étonnent un peu, semblent à chacun normaux. Les jeunes mariés se lisent des passages de leurs journaux d'avant le mariage (p. 148, 150), et se mettent côte à côte à tenir leurs journaux de mariés (mais se les donnent-ils à lire ?). On est dans des « circulations intimes », non dans un monde du secret : à un moment quelconque, tous ces textes sont destinés à être partagés – à un moment choisi, avec des personnes choisies, des passages choisis, certes, mais ce n'est pas définitivement destiné à soi seul (comme par exemple les journaux de Constant) : nous sommes devant une « sociabilité de l'intime ». Ces relations de fusion peuvent être « mère-fille » (Cécile décrit sa symbiose avec sa mère, elles n'ont aucun secret, p. 50 et 60), « frère-sœur » (Alexandre raconte librement ses amours à Émilie), « amants ou fiancés »... C'est au moment des fiançailles que ces fusions sont le plus spectaculaires. Voici par exemple comment Cécile raconte dans son journal la manière dont ses parents ont corrigé sa réponse à la déclaration d'Alexandre :

Aussitôt que j'ai été levée, j'ai fait le brouillon de ma lettre. Lorsqu'il a été fini, je l'ai montré à Maman qui a trouvé ainsi que mon père plusieurs corrections à y faire. Ils ont été d'avis tous deux que j'y exprimais mes sentiments d'une manière trop tendre. Il a donc fallu rayer, effacer ; j'avoue que dans le moment il m'en a coûté. Il me semblait que les phrases écrites dans le premier mouvement devaient être plus justes et plus expressives que celles que le sang-froid et la réflexion pouvaient faire mettre à la place. J'ai craint qu'on ne me fit envoyer une lettre froide et réservée qui ne laissât du doute à Alexandre sur mes véritables sentiments. J'avoue ma faiblesse : cette crainte m'a fait répandre des larmes. Cependant il a été convenu que j'effacerais certaines phrases, mais que je ne les remplacerais par aucune et que les autres resteraient telles que mon cœur me les avait dictées. Cet arrangement a tout concilié et j'ai trouvé moi-même après que ma lettre n'en était peut-être que mieux. [6 novembre 1799]

Dans les jours qui suivent, Alexandre, de son côté, essaie d'arracher Cécile à cette symbiose :

Il me répéta que, quoiqu'il ait beaucoup de confiance en Maman, il désirait que je ne prise pas envers elle l'engagement de lui montrer toutes les lettres qu'il m'adresserait. Cette demande m'embarrasse un peu, car sûrement, s'il exige de moi le secret, je ne le trahirai pas, même pour ma mère ; mais je serais non seulement fâchée de lui cacher quelque chose, mais encore je craindrais que ce mystère ne la blessât. Maman est loin sans doute d'exiger ma confiance, mais elle m'en a jusqu'ici inspiré une entière et je crains qu'elle ne soit offensée et surtout affligée de cette méfiance de ma part et que sa tendresse pour Alexandre ne diminue si elle le croit la cause de ce qu'elle regardera comme un refroidissement de ma part. Je n'ai point osé communiquer ces craintes à Alexandre, parce que je ne voudrais pas perdre cette aimable confiance qui pourrait être diminuée par l'idée que je montre ses lettres à Maman. Je suis donc un peu embarrassée sur ce que j'ai à faire. [11 novembre 1799]

Ces deux extraits montrent néanmoins que si l'écriture épistolaire est prise dans des partages d'écriture ou de lecture qui restreignent son intimité, le journal, lui, offre parfois un refuge secret pour raconter ou déplorer de telles interférences. Mais le secret est-il sûr ? Un mois plus tard, quand Alexandre se fait plus tendre, plus pressant dans ses rencontres avec Cécile, celle-ci s'inquiète des mises en garde de sa mère... Comment sa mère sait-elle ? N'aurait-elle pas lu son journal ? Cécile finit par s'en expliquer directement...

J'ai parlé ce matin à Maman de l'inquiétude que j'avais eue qu'elle n'eût lu mon journal : elle m'a assuré qu'elle n'en avait pas seulement eu l'idée et que son changement n'avait été fondé absolument que sur sa conversation avec Alexandre. Depuis qu'elle m'a expliqué ses

motifs, je suis plus à l'aise avec elle ; nous causons avec plus de confiance ensemble et je crois qu'elle reprendra son ancienne manière par rapport à mes entretiens avec Alexandre. Du moins je la crois bien sûre de mes principes et je crois qu'alors elle n'y peut pas trouver d'inconvénient. [18 décembre 1799]

Ce passage, et bien d'autres de cette période, sont vraiment écrits « pour soi », ils construisent l'abri fragile d'un « for intérieur », soustrait aussi bien aux regards de Maman que d'Alexandre. Celui-ci a des vues très libres sur la formalité du mariage, et Cécile devra freiner ses impatiences, d'autant plus que l'amour qu'elle a pour lui n'enlève rien à ses appréhensions à elle. Son journal l'aidera d'ailleurs à se réapproprier dans l'écriture, après la nuit de noces, ce moment qui fut si difficile à vivre.

Je fus vraiment touchée des petites recherches qui semblaient faire de ce jour un jour de fête. Il en eût été un pour moi sans l'embarras inséparable qui l'accompagnait. La joie de Brongniart, qu'il m'exprimait d'une manière si délicate et si aimable, était seule capable de me faire cacher cette émotion qui aurait pu la troubler. Il m'avait préparé un charmant petit goûter auquel je n'eus assurément aucune envie de toucher.

Mon Dieu, comment peut-on se résoudre à se donner à un être que l'on n'aime – ou du moins que l'on ne connaît – pas assez, pour qu'il possède toutes vos affections ? Ces moments d'émotion, d'embarras doivent être changés alors en des moments de désespoir et d'horreur. Je conçois moins que jamais le mariage de connaissance. Rien au monde ne peut dédommager des sacrifices qu'on fait à un mari, si ce n'est la tendresse la plus vive, la certitude de le rendre heureux et de s'acquérir des droits à sa reconnaissance ; ces assurances seules peuvent donner le courage et la force nécessaires dans ces premiers moments qui sont si pénibles, même lorsqu'on épouse l'homme que l'on chérit le plus tendrement. [11 février 1800].

Il y a donc une fonction intime du journal, même si elle est limitée. Tout se passe comme si le journal avait servi d'appui provisoire à Cécile pour passer de sa mère à son mari. Ce fut un relais, dans une période de transition. Quand elle s'installe enfin dans sa vie de couple, le journal perd cette fonction de confident, même s'il garde son rôle de mémoire : mais du coup, il rétrécit, les entrées deviennent vite plus sèches. Les cinq mois qui précèdent le mariage occupent dans l'édition 144 p., l'année qui suit seulement 132. Cette sécheresse se manifeste dans le rythme (rapide) et le contenu (factuel), mais aussi dans l'énonciation (moins personnelle) : fin mars 1800 (très exactement entre le 23 et le 25 mars), Cécile passe brusquement de l'emploi du passé composé, qui donnait souplesse à son discours et permettait de raconter en commentant, à celui du présent de narration, qui coupe le récit de son énonciateur. Ce faisant, elle rejoint le style plus abrupt d'Alexandre, et elle s'y tiendra mordicus jusqu'au bout. Que cet appauvrissement soit lié au développement concomitant du dialogue conjugal, on en a un autre indice : il est arrivé à peu près la même chose au journal... d'Alexandre !

### **Le Journal d'Alexandre**

Comment connaissons-nous ce journal ? Grâce à Louis de Launay (1860-1938), un illustre géologue, membre de l'Académie des Sciences. Ce journal serait, dit-il, tombé entre ses mains « par le hasard d'une vente ». Il en fit deux usages très différents. En 1933, il publia dans la *Revue de France* un bref montage d'extraits, de septembre 1797 à février 1800, concernant uniquement la vie sentimentale d'Alexandre, rebaptisé Augustin Aumont, et présenté comme un inconnu. Cet Augustin fréquente les plus célèbres savants de l'époque, mais ne semble pas avoir lui-même de carrière scientifique. Des entrées éparses de son journal retracent sa liaison avec une certaine Sophie Bell (en réalité Gail), puis son mariage avec

Lucile Dussert (en réalité Cécile Coquebert de Montbret) : Louis de Launay a voulu construire une sorte d'étude de mœurs, ou de nouvelle, où il met en scène, fasciné mais réprobateur, la morale libertaire d'un disciple de Rousseau, qui croit à la sincérité et à la passion, mais pas aux formalités du mariage. Ce montage comporte des fragments de 73 entrées, alors qu'il s'étend sur deux ans et demi d'un journal dont nous savons par ailleurs qu'il était, comme celui de Cécile, strictement quotidien. C'est donc juste un croquis, mais pour nous qui pouvons lire en parallèle le journal de Cécile, ce croquis est saisissant. J'ai parlé de deux usages : en effet à sa mort en 1938, Louis de Launay laissa par ailleurs une étude de biographie familiale, publiée en 1940, *Une grande famille de savants, les Brongniart*. Cette œuvre érudite est fondée sur toutes sortes de sources, y compris des journaux, mais surtout sur des lettres et documents provenant directement des archives familiales. Le biographe s'attache à la carrière scientifique et sociale d'Alexandre, en laissant totalement dans l'ombre sa vie sentimentale.

Les « journaux » qu'il utilise sont, semble-t-il, de deux sortes.

D'un côté, des journaux de voyage ou d'étude : celui d'un voyage de trois mois en Angleterre pendant l'été 1790, celui de son service militaire dans les Pyrénées de septembre 1793 à septembre 1794, et celui de sa tournée d'inspection des mines de mars à octobre 1795, journal technique agrémenté de nombreux croquis. Ce sont ces journaux-là qu'on voit Cécile lire après son mariage (*Journal de Cécile*, p. 160, 172, 12 mars et 5 avril 1800) : elle est toute déçue parce qu'ils n'ont... rien d'intime ! En particulier, le journal des Pyrénées, époque de l'amour d'Alexandre pour une certaine Angélique, ne dit mot de cet amour dont, à la même époque, Alexandre raconte tout à sa mère et à sa sœur dans ses lettres ! Comme nous, Cécile est surprise (et frustrée !) par ce clivage paradoxal :

Mme Brongniart m'a prêté le soir des journaux de voyage de Brongniart : j'en ai lu avec intérêt. Je m'attendais qu'il y serait question de Mlle Ang. et ma curiosité me le faisait désirer. Mais, oh ! malheur ! les lettres étaient à part des journaux : les lettres seules contenaient les détails de cœur et de famille, et ces lettres, Mme Brongniart ne m'offrait pas de les lire. Il fallut donc ce contenter des journaux qui, au reste, m'ont fait grand plaisir. [12 mars 1800]

De l'autre côté, le journal personnel : Louis de Launay ne nous en dit, dans sa biographie, presque rien, sinon qu'Alexandre, homme d'ordre, divisait son journal en « beaux compartiments », pour y suivre parallèlement ses activités multiples, et qu'il y notait (en 1798) des résolutions du genre de celle-ci : « Mon but est de me rendre tellement maître de moi que former dorénavant un projet et l'exécuter soit la même chose. Si j'en viens à bout, je me promets beaucoup de bonheur de cet heureux changement ». On apprend seulement que le journal s'est arrêté en 1802 pour quinze ans. Dans la version « Aumont », l'éditeur arrêta ses extraits au 23 février 1800, en avertissant : « le reste de son Journal n'est qu'une éphéméride, tournant peu à peu au livre de raison ». Sans doute Alexandre était-il débordé par ses nombreuses activités, mais on peut aussi penser qu'en 1802, il n'avait plus besoin d'un confident. Pour lui comme pour Cécile, le journal a été un « passeur ».

Il est difficile de raisonner sur le texte publié dans la *Revue de France* : il semble authentique, mais son exactitude ne saurait être garantie (Augustin et Lucile se marient le 9 janvier 1800, Alexandre et Cécile le 9 février !), son découpage est parfois déconcertant, et il ne livre qu'une infime partie de l'original. Ces extraits donnent néanmoins une idée de ce que pourrait être une lecture croisée des journaux d'Alexandre et de Cécile : on y voit, en avril 1799, les démarches des parents... demandant Alexandre en mariage, et lui communiquant le journal d'éducation de leur fille à son insu, plus tard les réactions du jeune homme à la réponse (émondée !) que la jeune fille fait à sa déclaration, les discussions du jeune homme

avec la mère, son récit du mariage, etc. Je vais faire à mon tour des extraits de ces extraits, en donnant ici deux fragments de l'entrée la plus développée, celle du 14 novembre 1799. Depuis une semaine, « Augustin » s'est déclaré à « Lucile », et elle à lui...

Mme Dussert m'avait écrit qu'elle avait deux choses à me dire d'elle à moi. Nous causons. Elle me parle des opinions religieuses de sa fille. Elle n'est pas dévote, mais elle peut être déiste. Dans le cas où je ne penserais pas comme elle, elle m'invite à ne point chercher à l'amener à mon opinion. Je la rassure pleinement là-dessus en lui disant qu'il n'est point dans mes principes de parler opinion religieuse ou de chercher à enlever aux autres d'aucune manière celles qu'ils peuvent avoir.

J'interromps un instant leur dialogue pour remarquer que dans le *Livre de Cécile*, il était beaucoup question de morale, presque jamais de religion. En mai 1788 (Cécile a cinq ans et demi), sa mère lui fait apprendre... par sa bonne une petite prière et se réjouit d'un début de piété. Ensuite il n'en sera plus question – parce que cela va de soi ? Dans le *Journal* de Cécile, la piété déiste affleure à deux reprises, elle remercie l'Être tout puissant (p. 67) ou Dieu, (p. 162) de son bonheur. Le mariage sera célébré au temple protestant suédois de Paris, par précaution contre un retour de la religion, qui rendrait illégitimes les enfants nés d'un simple mariage civil (p. 85-86). Au demeurant, le pasteur Gambbs « a une piété douce et qui ne nuit en rien à sa gaieté et à son amabilité » (p. 134). Ce déisme tempéré est au plus loin de toute pratique religieuse. Ce n'est pas d'une éducation catholique que sont nés les journaux de Cécile et d'Alexandre. Celui-ci n'a sans doute pas de religion, mais il a une morale, une morale bien à lui qui va... étonner sa future belle-mère.

Le second point est plus délicat. Elle craint que, d'après quelques pensées que j'ai laissé entrevoir, je ne sois plus obligé à aucune réserve avec Lucile et qu'il ne soit dans mes désirs d'obtenir tout d'elle et rien des formes du mariage. Elle me demande si elle peut avoir confiance en moi à cet égard et n'avoir rien à craindre de nos tête-à-tête. Je lui avoue franchement que, si elle a des craintes de ce genre, elles sont fondées de mon côté et que, de même que, en lui donnant ma parole autrefois de la plus grande retenue avec sa fille si elle me l'eût confiée, j'aurais gardé religieusement cette parole, de même, à présent, je la prévient que je ne veux sur cet objet lui faire aucune promesse.

Suivent de longues explications : fiancé, il se considère comme marié, il faudrait pour le séparer maintenant de Lucile l'équivalent d'un divorce, son engagement est total, donc il ne voit pas pourquoi il devrait attendre le mariage, « les lois ne sont point faites pour les honnêtes gens » ! M<sup>me</sup> Dussert, plus prudente, s'accroche aux préjugés et il la quitte exaspéré : « Quoi donc, je ne remplirai donc jamais aucun de mes projets philosophiques, et ce qui me les aurait fait abandonner ne serait pas la conviction de leur fausseté ! Non, non, je serai ferme, immuable jusqu'à ce qu'on m'ait prouvé que j'ai tort ! ». On comprend que la mère n'ait pas eu besoin de lire le journal de sa fille pour être inquiète...

Il y aurait donc un double intérêt à retrouver le journal d'Alexandre. D'abord un intérêt « romanesque », si je puis dire, puisqu'on aurait connaissance des deux versants d'un amour – mais sans que cela ait été arrangé par un romancier. On jouirait d'un coup d'œil omniscient offert miraculeusement par les archives, on jouerait au même jeu que les jeunes époux s'entrouvrant leurs cahiers... L'autre intérêt serait historique et culturel : comparer les versions « fille » et « garçon » de journaux d'adolescents de la première génération, ou presque, dans le même milieu, à la même époque... et avec le même enjeu ! À ma connaissance, ce serait le premier « journal de formation » d'un jeune homme auquel on aurait accès... Pourquoi l'a-t-il commencé ? Inspiré par quel modèle, quel conseil ? Ces journaux croisés seraient d'autant plus intéressants à étudier qu'eux-mêmes recroisent

d'abondantes correspondances qui sont conservées dans les archives familiales, et dont l'édition du *Journal* de Cécile donne des spécimens ou citations. On apprend d'ailleurs par Louis de Launay qu'Alexandre jeune recopiait ses lettres dans son journal :

Son journal [...] nous montre un travailleur très studieux et très méticuleux, d'une maturité vraiment précoce, se faisant des règlements de vie et des programmes d'étude, ayant à un haut degré l'esprit de famille, entretenant une correspondance suivie et attentive avec ses parents dès qu'il s'éloigne d'eux et trouvant utile d'en copier pour ses notes au moins les passages principaux.

Les archives de Louis de Launay, membre de l'Institut, mort en 1938, sont-elles vraiment impossibles à localiser ? Consolons-nous en continuant l'exploration de ce réseau. En 1802, Alexandre arrête pour de bon son journal. Cécile, elle, a troqué le sien pour un autre.

### **Le Journal d'Adolphe**

Cécile est une jeune maman : dix-huit ans et quatre mois à la naissance d'Adolphe. Mais c'est aussi une grande personne qui, s'étant bien trouvée du journal que sa maman a tenu d'elle, va l'imiter en tous points.

Je m'adresse à toi, mon enfant, et tu seras encore bien longtemps avant de pouvoir me comprendre, n'importe, une mère trouve toujours doux de s'occuper de son enfant et, en traçant ces lignes, je me transporte avec ravissement au moment où ta raison sera assez formée pour que nous les lisions ensemble, et ta sensibilité assez développée pour payer de quelque retour les tendres soins de ta mère, de celle qui veut être ta meilleure amie.

Comme celui tenu par sa mère, ce sera moins un journal qu'une chronique : des récapitulations périodiques, au rythme de plus en plus distendu. La première année, tous les deux mois. À partir de la quatrième année, quasiment une fois par an. En tout 25 entrées. Dès la fin de la première année, elle trouve les mêmes accents que sa mère pour s'excuser auprès du futur destinataire :

*20 octobre 1801* – Chaque fois que je reprends ce journal, mon cher petit, je m'étonne d'avoir pu être si longtemps sans y ajouter de notes, occupée que je le suis de tes progrès en tous genres : chaque jour je remets cette douce occupation afin de m'y livrer sans distraction et il se trouve que depuis 2 mois j'ai laissé arriérer ma besogne.

*16 février 1802* – Voilà juste quatre mois que je n'ai écrit sur ce livre, mon enfant, et c'est une paresse dont je me sais mauvais gré, surtout à une époque où les développements se succèdent si rapidement qu'il me sera peut-être difficile de marquer l'époque de chacun.

Le journal est avant tout une description du développement physique, intellectuel et moral de l'enfant. Comme Cécile le dit avec sagesse : « L'éducation consiste presque autant en observation qu'en action » (août 1803). Cette observation, très affectueuse, n'est cependant pas aveuglée par l'amour : « Au total, tu es bon enfant, doux, gentil et intelligent sans être un prodige : tu es ce que doit être un enfant de 4 ans et j'aime mieux cela que si on te citait comme un être extraordinaire » (février 1805). Le développement physique d'Adolphe ne pose pas de problème, il est rarement malade. Seul épisode développé, la vaccination contre la petite vérole (qui a remplacé l'inoculation). Sur le plan intellectuel, sa mère suit ses progrès dans le langage et l'éveil de sa curiosité, qui la réjouit certes, mais à laquelle elle met des limites pour qu'il ne se transforme pas en un de ces « petits raisonneurs insupportables

auxquels il est souvent impossible de répondre et qui tirent avantage de votre silence pour se croire fort supérieurs à vous parce qu'ils vous ont embarrassé » (février 1805) ! Elle lui apprend à lire à cinq ans, tout doucement, en veillant à ce que ce soit un plaisir plutôt qu'une contrainte, pour qu'il affectionne la lecture tout le reste de sa vie. Pour l'écriture, elle délègue ses fonctions à un maître. Il montre beaucoup de dispositions pour l'arithmétique et la mécanique, puis pour la géographie. Sa mère lui apprend aussi des rudiments d'anglais. Quand cette chronique s'interrompt, à l'âge de neuf ans, elle lui fait rédiger des extraits de ses lectures, elle se plaint un peu de son orthographe en français, et de sa difficulté (ou paresse ?) à retenir le vocabulaire anglais et à se livrer à des exercices de mémoire. Sur le plan moral, c'est un gentil garçon, qu'elle prend soin de ne pas trop gâter, pour qu'il ne devienne pas capricieux et égoïste. Elle s'accommode d'une vivacité qui est sans méchanceté. Voici comment elle le décrit l'été de ses cinq ans :

Cet été t'a fait prendre un essor de polissonnerie, de garçonnerie, de taquinerie qui ne m'effraie pas parce que cela est dans l'ordre mais qui m'impatiente quelquefois. Ton obéissance y perd bien quelque chose et il faut souvent répéter bien des fois un ordre ou une défense pour que tu t'y rendes. Ton caractère n'a pourtant au fond nulle violence et même point d'entêtement prémédité ; si tu tardes à m'obéir, c'est tout simplement parce que cela te contrarie dans le moment, mais sans projet formé de me braver. [15 juillet 1806]

Les deux grands problèmes qu'elle rencontrera au cours de ces années seront la peur et la paresse. Les épisodes de peur sont liés à la toute petite enfance, ils rappellent ceux notés par Charles-Étienne Coquebert de Montbret à propos d'Ernest, avec le même genre d'astuces pédagogiques pour amener l'enfant à dominer ses appréhensions. La paresse, elle, s'installe plus tard, au moment des premiers apprentissages intellectuels, à cinq ans. Le jour de ses sept ans, quand il atteint « l'âge de raison », Cécile lui écrit une petite lettre affectueuse et encourageante pour le mettre en garde, lettre qu'elle lui remet en même temps que son cadeau d'anniversaire, et qu'elle prend soin de recopier dans son journal, pour qu'il puisse la relire plus tard, au cas où il l'aurait perdue ! Défaut persistant, puisque dans la dernière entrée du journal, quand il a neuf ans, sa mère se gendarme de nouveau contre sa « mollesse »...

Le cours tranquille de ce journal est pourtant traversé par un épisode tragique où l'on sent la jeune mère vaciller. Adolphe est élevé en même temps qu'une de ses cousines, Ernestine, plus âgée que lui d'un an, fille d'une des sœurs de son père. En septembre 1806, affreux événement, Ernestine est emportée par une maladie, et la première réaction d'Adolphe en apprenant la nouvelle fait douter Cécile de son cœur :

Lorsque le malheureux événement fut arrivé, je voulus te l'annoncer moi-même. Je te fis venir près de moi, j'étais comme tu peux croire bien vivement émue.

« Ta petite cousine a bien souffert, te dis-je, cruellement souffert » - « On me l'a dit » - « Elle ne souffre plus, non, mon ami, elle ne souffre plus » et en disant cela je ne pus retenir mes larmes (le souvenir m'en fait encore verser en écrivant ceci).

« Est-ce qu'elle est morte ? » dis-tu en me fixant. « Oui, mon ami, elle est morte » - « Est-elle enterrée ? » - « Non » - « Oh ! bien, voudras-tu que je voie passer l'enterrement ? »

Tu ne peux te figurer, mon enfant, l'impression que me fit cette demande de ta part, j'y vis une insensibilité, une dureté ! beaucoup de choses qu'on ne doit pas juger à la rigueur dans un enfant de 5 ans ½, mais le coup fut affreux pour moi. [octobre 1806]

Peu après, l'enfant manifestera sa douleur, et il fera preuve de grande délicatesse vis-à-vis de sa tante : Cécile sera rassurée sur sa sensibilité. Mais ce premier moment l'a marquée au point de transformer le journal d'éducation en journal intime, et même secret : « Je ne l'ai dit à personne, pas même à ton père. C'est un singulier sentiment que celui que l'on éprouve

quand on découvre une imperfection qui paraît grave dans le caractère de son enfant. On la déguise soigneusement, on voudrait se la cacher à soi-même ». Elle le note pourtant dans ce journal, dont on doit donc supposer qu'il n'était pas lu par son mari. Elle le note pour elle, et aussi, du coup, pour Adolphe plus tard...

Pourquoi ce journal a-t-il été abandonné en 1810 ? Cécile a eu, après Adolphe, deux filles, Herminie en 1803, Mathilde en 1808. En 1809, elle précise à Adolphe (dans l'avenir) qu'elle va avoir moins de temps (dans le présent) pour s'occuper de ses études, et qu'il faudra qu'il devienne plus indépendant. L'arrêt du journal est sans doute lié à ce relâchement du lien pédagogique. Une phrase du journal, en 1806, en dit long, par ailleurs, sur la part qu'Alexandre Brongniart, absorbé par ses différentes fonctions, a pu prendre à l'éducation de ses enfants : « Lorsque ton papa a par hasard le temps de s'occuper un peu de toi... ». Si Cécile a interrompu le journal d'Adolphe, en a-t-elle pour autant commencé deux autres pour ses filles ? La seule chose qu'on puisse dire, c'est qu'il n'en reste pas trace. Sans doute le journal d'éducation est-il le privilège des aînés.

### Une chaîne de journaux

Je m'arrête provisoirement là. Mais je sais que la chaîne continue : Herminie jeune fille, avant d'épouser Jean-Baptiste Dumas, a tenu en 1824-1825 (elle a 21-22 ans) un journal intime qui vient juste d'être repéré dans les archives familiales ; sa sœur Mathilde a épousé Jean-Victor Audouin (1797-1841), qui avait tenu, jeune étudiant en médecine, un journal dont une édition abrégée a été publiée en 1959 : il resterait à retrouver l'original ; Mathilde, en 1830, donne naissance à un fils, dont elle commence immédiatement à tenir le journal, qui sera interrompu, un an plus tard, par la mort de l'enfant. Sur trois générations, Charlotte, Cécile et Mathilde ont donc tenu des journaux d'éducation sur un modèle analogue – et la chaîne s'est peut-être prolongée.

Journaux d'éducation, journaux d'adolescence : ce sont là des formes nouvelles, abondamment pratiquées dans cette famille à côté de formes plus anciennes, les journaux de voyage et surtout la correspondance, qui est certainement au centre de cette « sociabilité de l'intime ». Les Coquebert de Montbret et les Brongniart en donnent une manifestation attachante. Au plus loin de l'image traditionnelle du diariste solitaire, égocentrique et névrosé, ils nous proposent l'image tonique d'une écriture de partage et de progrès.

\*

### BIBLIOGRAPHIE

*Journal de la vie d'Ernest et Livre de Cécile*, manuscrits, 11 p. et 61 p., Bibliothèque municipale de Rouen, Fonds Montbret, Ms 1014.

Cécile Coquebert de Montbret, *Journal (1799-1801)*, présentation et notes de Bernard et Pauline Poujeaux, Paris, Textes & Prétextes, 2007, XXVII-317 p.

Louis de Launay, « Un mariage sous le Directoire », *Revue de France*, 15 octobre 1933.

Louis de Launay, *Une grande famille de savants : les Brongniart*, Paris, G. Rapilly et fils, 1940, 213 p., fig.

Cécile Brongniart, *Journal d'Adolphe*, transcription dactylographiée, 57 p.

\*